

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIGALI.
N° 429 /A.E.

OBJET:
Accident travail Himbiri.

Kigali, le 26 mai 1944.-

496/2
3-0-44

Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce couvert un
accréditif acquitté n° 13.636 des Frs 300.-

Cette somme représente l'indemnité que le Gouvernement a décidé d'accorder à titre
humanitaire à la famille du nommé HIMBIRI (fils de Muhire (+) et de Nyirandugo (e.v.)
détenu à la Prison de Kigali et décédé suite à un accident de travail.

La veuve de Himbiri, dont j'ignore le nom, résiderait à la colline Busogo, S/chef-
ferie Karasira, chefferie Rwaburindi de votre territoire.

Pour l'Administrateur Territorial en route,
L'Agent Territorial A. JAENEN,

A Monsieur l'Administrateur Territorial

de & à

R U H E N G E R I.

Ruhengeri



4928